

Le Mot du Maire

Bernard AGUIAR

Chères Vernétoises, chers Vernétois,

Cette période estivale a commencé par une importante vague de chaleur. Ces événements climatiques sont de plus en plus fréquents. Il convient de prendre des précautions.

Vous trouverez sur notre site internet les recommandations nationales fournies par la Préfecture.

Nous profitons de cette parution pour demander à chacune et à chacun d'entre vous d'être attentifs aux personnes fragiles de votre voisinage. N'hésitez pas à alerter la Mairie en cas de besoin.

Les premières restrictions d'utilisation de l'eau font leur apparition, respectez-les, chacun d'entre nous doit se sentir responsable quant au devenir de cette ressource indispensable à la vie.



Vernissage du Printemps des artistes

Cet été, plusieurs voiries seront rénovées, notamment la rue des Séjournins avec Abrest et la rue des Boulouères. Le remplacement des réseaux d'adduction d'eau par Vichy Communauté sur la rue de la Jonchère, va se poursuivre pour assurer un meilleur service à tous les riverains. Ils permettront aussi de mieux sécuriser la protection incendie dans cette zone qui s'est fortement urbanisée.



Exposition Valérie Rouquié

Dans la quiétude estivale, après un Printemps des artistes vernétois réussi, notre commune proposera des expositions concoctées par la Commission Culture. Venez nombreux découvrir tous ces artistes, c'est un véritable plaisir des yeux et des possibilités de rencontres qui pourraient être à l'origine de l'éclosion de nouveaux talents. Retrouvez le programme sur notre site internet.

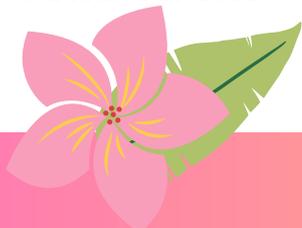
Profitez aussi de nos chemins de randonnées pour apprécier le cadre verdoyant et le calme de notre territoire.

Cette période de vacances, qui commence pour les écoliers mais aussi pour un certain nombre de familles, devrait permettre aux uns et aux autres de se ressourcer afin de repartir en pleine forme et de bonne humeur en septembre.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

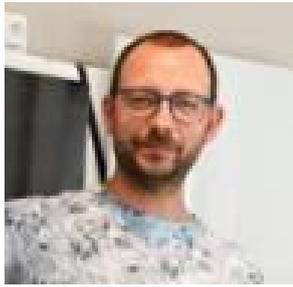


La troupe FPM



Vernet'Économie

Par Christiane LATAPIE et Jacques PACAUD



Dans ce numéro, nous vous proposons le portrait de Benjamin MORET, entrepreneur passionné et méthodique, qui cultive la particularité d'avoir créé son entreprise au Vernet avec, en appui de sa stratégie de développement national, l'implantation récente d'un showroom à Cusset.

Benjamin voit le jour début 1977 à Vichy. Il grandit et passe toute sa jeunesse au Mayet de Montagne où son père est assureur.

Le jeune homme se caractérise très vite par un esprit d'entreprendre chevillé au corps. Dès l'âge de 17 ans, il crée l'association « Les Inconnus », spécialisée dans la sonorisation d'événements festifs. Les bals de la région n'ont alors plus de secrets pour Benjamin, et très vite, la structure prend le statut de micro-entreprise pendant 2 ans, puis de SAS.

Parallèlement, il engage un cycle de formations qui le diplômeront successivement tourneur-fraiseur, technicien de bureau de méthodes, technicien supérieur en bureau d'études puis en ingénierie de conception de machines industrielles. Il complétera par une spécialisation dans les produits composites à l'école Michelin.

Ses compétences l'amèneront très tôt à exercer des responsabilités d'encadrement et de direction d'infrastructure dans une industrie locale chargée de produire des isolateurs électriques très haute tension.

De la théorie à la pratique...

À la recherche d'une maison de caractère en pierres, dans une zone verte, à proximité d'un centre urbain, Benjamin trouve la maison de ses rêves au Vernet en 2010. Perfectionniste, il souhaite rapidement en renforcer l'isolation et le confort de chauffage. Benjamin se trouve vite confronté à l'absence de matériaux adaptés à son projet. Il lui vient alors l'idée de développer un produit spécifique d'isolation pour construction existante : la «BILLEGRAPHITE® ». Le procédé, assez révolutionnaire à l'époque et qui vient tout récemment d'obtenir les certifications CSTB / ACERMI, cumule de nombreux avantages tout en limitant les désagréments et détériorations liés à la mise en œuvre.



Il consiste à insuffler des billes graphitées dans les combles perdus, espaces sanitaires, cloisons ou plafonds peu ou pas isolés - ou pour lesquels l'isolant en place s'est en partie déplacé-, comblant du même coup très facilement tous les vides de construction. C'est un produit parfaitement adapté à la rénovation énergétique.



Ce produit, il va le développer pendant le peu de temps libre qui lui reste lorsqu'il travaille dans l'industrie. Une fois le format et la composition définis, il en confiera la production à l'entreprise Plastyrobel située près de Riom. L'homme reste curieux et se laisse vite absorber par tous les produits nouveaux et écologiques adaptés à la gestion et la production de l'énergie. À tel point qu'il crée en 2015, chez lui, son activité de conseil et commercialisation de produits adaptés à la rénovation énergétique de l'habitat et plus largement de toute construction... Il complète également sa formation d'un volet expertise énergétique.

Bien que son chiffre d'affaires soit en très grande majorité réalisé en dehors de notre région, il reste très attaché à son ancrage local, comme en témoigne son investissement dans l'ESV football et au comité des fêtes de notre commune, mais aussi au RCV Rugby de Vichy. De ce fait, pour accroître la visibilité de son entreprise et pouvoir montrer ses différents produits, il crée en 2022 un showroom, tout d'abord à Vichy, puis le déplacera en ce début d'année dans un local plus adapté à Cusset.



Vous avez un projet de construction, vous souhaitez un conseil, un devis, ou bien un avant DPE?

Ne tardez donc pas à rendre visite à cet expert vernétois !

BatiVernetEco : Showroom de 100m², 120 Avenue de Vichy à Cusset, Parking gratuit à proximité. Contact : 07 83 58 66 53 ou contact@bativerneteco.fr

Site internet <https://www.bativerneteco.fr> et <https://www.billegraphite.fr>

Piste cyclable



Par Bernard AGUIAR

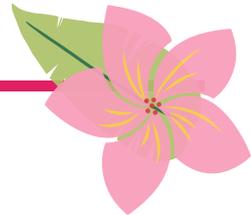
Dans son plan « mobilités et décarbonation de son territoire », Vichy Communauté, en partenariat avec le Département et la Commune, a inscrit cette réalisation dans son programme de mobilités douces. Depuis quelques semaines, la piste cyclable reliant Le Vernet au réseau déployé du centre de l'agglomération est quasiment opérationnelle. Elle le sera complètement quand les travaux de la « rue de Vichy / rue du Vernet » sur Vichy seront terminés.

Pour des raisons de sécurité, elle a été conçue en deux parties :

- en direction de Vichy : c'est une utilisation en zone partagée entre les différents véhicules avec une limitation de vitesse en discussion avec le Département ;
- en direction de Le Vernet, la piste est protégée : les cyclistes peuvent se déplacer sans trop se préoccuper de la vitesse souvent excessive des voitures et autres camions.

Entre l'entrée de bourg et le ralentisseur de la rue Neillot, ce secteur limité à 30km/h, est une zone partagée entre les véhicules où chacun devra respecter l'autre.

Cet aménagement permet un maillage intéressant vers le centre de l'agglomération et ses infrastructures, vers les lycées Albert Londres et Valérie Larbaud. Il propose, à défaut de ligne de bus, un moyen de déplacement différent pour nos concitoyens.



La Résidence Villa Paul Thomas

Le 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique, la Résidence Villa Paul Thomas a ouvert ses portes pour une journée placée sous le signe du partage et du bien-être.

Tout au long de cette belle journée, nos résidents, leurs familles et nos équipes ont profité d'un programme convivial et joyeux :

- un barbecue gourmand, où rires et échanges se sont mêlés à la délicieuse odeur des grillades,
- des animations musicales, avec des chansons ensoleillées qui ont fait chanter et danser petits et grands,
- des bilans gratuits de dépistage de la dénutrition et de la fragilité, organisés pour prévenir les risques liés à la perte d'appétit et sensibiliser chacun à l'importance de la nutrition chez les personnes âgées.



La Résidence Villa Paul Thomas vous accueille toute l'année! Venez nous rencontrer ou participer gratuitement à nos nombreuses activités : gym douce, quiz musical, loto, ateliers de marche, séances de clown, soirées dansantes... et bien d'autres moments de partage ouverts aux familles et aux habitants du Vernet!

Mot de la Directrice : Mme Khady Sarr



"Bonjour et bienvenue à la Résidence Villa Paul Thomas !

J'ai rejoint la résidence en début d'année, en remplacement de Mme Boutonnet. Infirmière de formation et ancienne cadre de santé, j'ai toujours été passionnée par l'accompagnement des personnes âgées.

Pour moi, une résidence ne doit pas seulement être un lieu de soins, mais un vrai lieu de vie, où chaque personne se sent écoutée, respectée et entourée. J'aime échanger avec les résidents, connaître leurs histoires, leurs envies, leurs petits bonheurs du quotidien, et travailler main dans la main avec les familles et les équipes pour créer une atmosphère chaleureuse.

Mon ambition est simple : faire de la Résidence Villa Paul Thomas un endroit où il fait bon vivre, où l'on partage des moments sincères et où chacun trouve sa place."

Retour en images



Fête de la Saint Georges



Carnaval de l'école



Cérémonie du 8 mai



Stone au Printemps des artistes



Prix Marcel Guillaumin

Au Vernet

Expositions Salle Devaux

Ginette MANGOT **du 4 au 9 juillet**

Marie FUSCH en remplacement de J. Grange et E.

Mach **du 29 août au 7 septembre**

Découvrez le Programme de la Saison Culturelle 2025 au Vernet : disponible en mairie, et sur le site internet www.levernet.fr

Cérémonie du 14 juillet

14 juillet - 11h30

Départ Salle Robert Devaux

Grands jeux de la Montagne

Bourbonnaise

3 août à Molles

Journée des Associations

6 septembre à partir de 14h00

Complexe Gabriel Péronnet

"Café Lecture"

8 septembre - 17h00

Salle Robert Devaux

Bibliothèque - Myriam Robert - 04 70 98 51 00

Marché créatif

5 octobre - de 10h00 à 18h00

Complexe Gabriel Péronnet

Présence de Stone

Comité des fêtes - Marie-Anne Bonin - 06 98 22 00 32

État Civil

NAISSANCE

Agathe Louise REMBERT née le 24 avril 2025

Alice Christine Emma DELORME née le 6 juin 2025

MARIAGE

Alain DUBRAYS et Priscille GIRARD le 31 mai 2025

DÉCÈS

André BAFFIE le 20 avril 2025, 87 ans

François NESTAVALOVA le 5 juin 2025, 99 ans

André DESGOUTTES le 19 juin 2025, 91 ans

Informations

ACTUALITÉS de la Commune

Sur le site internet www.levernet.fr, sur l'application "Intramuros" et sur la page Facebook "Le Vernet"



Téléphone : 04 70 98 51 00

Courriel : contact@levernet.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30, mardi de 8h30 à 12h30 et samedi de 9h00 à 12h00



Mes Contacts Utiles



MAIRIE

22 rue de Cusset - 03200 Le Vernet

☎ 04 70 98 51 00 ✉ contact@levernet.fr 🌐 www.levernet.fr

Ouverture : lun, mer, jeu et vend de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 le mardi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 (fermée le samedi en juillet et août)

Secrétaire générale : **GRAS Muriel**

Accueil / Etat civil / Elections/ Urbanismes : **BOUGUIN Carine**

Accueil / Etat civil / Comptabilité / Ressources Humaines : **PURAVET Cédric**

Services Techniques : **SAINT ANDRÉ Fabrice**

Agence Postale Communale

22 rue de Cusset - 03200 Le Vernet

☎ 04 70 30 93 62

Agence ouverte aux mêmes horaires que la Mairie
Heure de départ du courrier : 12h00
(du lundi au samedi)

Bibliothèque

22 rue de Cusset - 03200 Le Vernet

☎ 06 74 38 69 58 - ROBERT Myriam

bibliothèque ouverte aux mêmes horaires que la Mairie



AGENCE POSTALE
COMMUNALE



ECOLE

Groupe Scolaire Marcel Guillaumin

3 rue des Boulouères - 03200 Le Vernet ☎ 04 70 31 60 79

Directrice : HERVIER Stéphanie

Accueil de Loisirs

28 rue de Busset

03200 Le Vernet

☎ 06 37 93 17 89

Directeur : RAOUL Yann

Restaurant scolaire

28 rue de Busset

03200 Le Vernet

☎ 06 37 93 17 89

Cuisine : LIOTARD Stéphanie

VICHY COMMUNAUTE

9 Place Charles de Gaulle 03200 VICHY

☎ 04 70 96 57 00

✉ accueil@vichy-communaute.fr

🌐 www.vichy-communaute.fr



VICHYCOMMUNAUTÉ

URBANISME

Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées en format papier en mairie ou en ligne :
<https://habitat.vichy-communaute.fr/demarche-en-ligne/>



TRANSPORT

MOBIVAL Transport à la demande

Coût 2€ pour un aller simple

Centrale de Réservation : 04 15 98 20 20

Télécharger le bulletin d'adhésion sur le site :

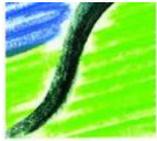
www.vichy-communaute.fr/transport-la-demande/ ou en mairie

ASSISTANTES SOCIALES

Maison des Solidarités Départementales

14 Rue du président Wilson 03300 CUSSET

Mme CREFF : 06 31 21 30 78 Mme BLETTERIE-BONVIN : 06 33 30 74 31 / 04 70 34 15 72



SICTOM
SUD-ALLIER

SICTOM (ordures ménagères)

Les Bouillots 03500 BAYET

☎ 04 70 45 51 67



www.sictomsudallier.fr

POINTS TRI sur la commune

- Rue de Vichy : uniquement conteneur à verre
- Parking rue Saint Georges : uniquement conteneur à verre
- Zone des Combes : uniquement conteneur à verre
- Rue des Boulouères : conteneur à verre et vêtements
- Rue du lavoir : conteneurs à verre, papier et carton



DÉCHETTERIES - HORAIRES



DECHETTERIE

Déchetterie de Cusset

Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre (fermées les dimanches et les jours fériés) :

- Du lundi au vendredi de 8h à 11h50 et de 14h à 17h50
- Le samedi de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50

Horaires d'hiver du 1er novembre au 29 février (fermées les dimanches et les jours fériés) :

- du lundi au samedi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 16h50

Déchetterie de Saint-Yorre

Horaires toute l'année du mardi au samedi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VICHY (ex Trésorerie)

Centre des Finances Publiques

8 rue du Bief 03300 CUSSET

☎ 04 70 30 58 00

Accueil avec ou sans rendez-vous les matins du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15. Prenez rendez-vous directement en ligne sur le site "impots.gouv.fr" rubrique "Contact et RDV" en haut à droite

ÉTAT CIVIL et DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité / passeport : la demande doit être déposée dans une des mairies équipées d'une station d'enregistrement des demandes.

Pour prendre rendez-vous <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R63715>

Légalisation de signature : vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile et présenter :

- la pièce à légaliser sans la signer
- une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature

Inscription sur la liste électorale : les inscriptions pour les nouveaux arrivants sont prises tout au long de l'année. Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte d'identité en cours de validité.

Recensement citoyen : les jeunes doivent se faire recenser en Mairie à 16 ans révolus. Se munir de la carte d'identité et du livret de famille. Attestation demandée pour passer les examens scolaires et permis de conduire.

Chien classé en 2e catégorie (chien de garde ou de défense) ou en 1e catégorie (chien d'attaque) : la détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles particulières. Depuis le 1er janvier 2010, vous devez être titulaire d'un permis de détention.